

L'ECC Face à l'Impasse Sécuritaire à l'Est de la RDC : Analyse de la Médiation Ecclésiastique au Prisme des Approches de Paix de Roland Paris et Funk & Said

[The ECC Facing the Security Deadlock in Eastern DRC: An Analysis of Ecclesiastical Mediation Through the Lens of Roland Paris and Funk & Said's Peace Approaches]

Joël KUVUNA MBONGI¹, Raoul KIENGE-KIENGE INTUDI², Joël NZAMPUNGU IMBOLE³

¹Docteur en théologie et développement, responsable de l'ECC au Kongo Central et apprenant finaliste à l'école de criminologie de l'Université de Kinshasa, mention : Gestion de la paix et des conflits.

victorteneamen@gmail.com

²Juriste et criminologue, Directeur de l'école de criminologie de l'Université de Kinshasa.

Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo

raoul.kienge@unikin.ac.cd

³Docteur en communication et doctorant en criminologie, Joël NZAMPUNGU IMBOLE est enseignant-chercheur à l'école de criminologie de l'Université de Kinshasa.

Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo

Joel.nzampungu@unikin.ac.cd



Résumé : Cette recherche analyse l'engagement prophétique et diplomatique de l'Eglise du Christ au Congo (ECC) face à la persistance des conflits armés à l'Est de la RDC. Dans un contexte marqué par la faillite de l'Etat et une économie de prédation minière, l'ECC tente de restaurer le lien social par la médiation. L'étude confronte cette action aux théories de Roland Paris (institutionnalisation préalable) et de Funk & Said (transformation relationnelle). Elle conclut que si l'ECC agit comme un amortisseur social déterminant, son action se heurte aux limites de la non-violence face à l'insécurité ontologique et au pouvoir occulte des multinationales. La paix durable exige une triangulation entre force régaliennne, justice distributive et transformation des consciences.

Mots-clés : ECC, conflits à l'Est, RDC, médiation, impasse sécuritaire et réaction sociale

Abstract: This research analyzes the prophetic and diplomatic engagement of the Church of Christ in Congo (ECC) facing the persistent armed conflict in eastern DRC. Within a context marked by state failure and a mining predation economy, the ECC attempts to restore the social fabric through mediation. The study confronts this action with the theories of Roland Paris (institutionalization before liberalization) and Funk & Said (relational transformation). It concludes that while the ECC acts as a decisive social buffer, its actions encounter the limits of non-violence when faced with ontological insecurity and the occult power of multinational corporations. Sustainable peace requires a triangulation of sovereign force, distributive justice, and the transformation of consciousness.

Keywords: ECC, Eastern conflicts, DRC, mediation, security deadlock, social reaction.

Introduction

La persistance des conflits armés à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) ne constitue plus seulement un défi militaire localisé, mais s'érige désormais en une véritable aporie sécuritaire à l'échelle régionale. En fin janvier 2025, la chute stratégique de la ville de Goma entre les mains de la rébellion de l'AFC/M23 a agi comme un électrochoc, rappelant brutalement que, malgré trois décennies d'interventions internationales, de missions de maintien de la paix et de signatures de traités, la région demeure prisonnière d'un cycle de violence ininterrompu. Cette instabilité chronique témoigne d'une mutation profonde de la conflictualité où les enjeux de souveraineté s'effacent derrière des logiques de contrôle territorial et criminel. Face à cette faillite manifeste des mécanismes classiques de régulation étatique, des acteurs non étatiques, au premier rang desquels l'Eglise du Christ au Congo (ECC), s'érigent en médiateurs de la dernière chance, tentant de combler le vide laissé par une diplomatie officielle en panne d'inspiration.

Le problème central de cette étude réside dans la récurrence systémique des conflits à l'Est de la RDC, perçue non plus comme un accident de parcours, mais comme la conséquence structurelle d'une « économie de la guerre » savamment entretenue. Dans ce contexte, la prédation des ressources minières par une nébuleuse d'acteurs, tant visibles (Etats voisins, groupes armés) que masqués (multinationales, réseaux de trafic), rend toute perspective de paix illusoire. Jacquemot (2025, p. 8) souligne avec acuité que « les groupes armés et les unités de l'armée, tous fougueux autant qu'avidés, tirent profit du commerce de l'or du conflit de plusieurs manières : en contrôlant les carrés miniers, en forçant les mineurs à travailler pour eux, en volant les minerais extraits, en taxant illégalement leur transport ».

Cette réalité économique crée une impasse stratégique : là où l'Etat échoue à garantir la sécurité physique et la justice distributive, l'Eglise, forte de sa légitimité historique, tente d'imposer une médiation prophétique. Cependant, cette démarche n'est pas sans péril. L'engagement récent de l'ECC dans des zones sous haute tension rebelle, illustré par sa présence à Goma en 2025, suscite des perceptions ambiguës au sein de l'opinion publique. Pour les uns, il s'agit d'une quête courageuse de paix ; pour les autres, cela frise la trahison politique ou la légitimation de forces négatives. Le problème scientifique est donc celui de l'efficacité opérationnelle et de la validité sociologique d'une approche spirituelle de paix dans un environnement où la rationalité criminelle et la violence matérielle semblent dicter les seules lois en vigueur.

Pour éclairer cette problématique, la littérature scientifique sur la paix en RDC se fragmente en trois courants majeurs. D'une part, les analyses géopolitiques, portées par Mweze Cirhuza et *al.* (2022), mettent en lumière la responsabilité partagée des puissances régionales et des firmes transnationales. Ils qualifient le conflit de « zone grise » exploitée par des « acteurs périphériques et masqués », tels que les multinationales extractives qui financent indirectement l'instabilité pour faciliter le pillage.

D'autre part, les recherches axées sur la consolidation de la paix exercent une critique sévère contre l'approche libérale standardisée imposée par les instances internationales. Menocal et Kilpatrick (2006), en s'appuyant sur les thèses fondamentales de Roland Paris, soulignent qu'une paix stable ne peut être décrétée par de simples élections ou des accords de façade. Elle exige, selon eux, une base institutionnelle solide capable de canaliser les tensions sociales. Enfin, une littérature émergente sur l'acteur religieux, représentée par Said et Funk (2002, p.59), démontre que la religion ne doit pas être perçue comme un simple ornement moral. Elle est un « facteur inévitable influençant la recherche d'objectifs dans les situations de conflit », car elle possède la capacité unique d'interpréter les ruptures relationnelles terrestres comme des déconnexions avec l'ordre divin, offrant ainsi un levier de réconciliation que le droit positif ne possède pas. Afin de structurer cette réflexion, notre étude s'articule autour des interrogations suivantes :

- Quel est le contexte socio criminologique et géopolitique exact qui explique la récurrence des conflits armés à l'Est de la RDC à l'horizon 2025-2026 ?
- Quelle est la nature intrinsèque de l'approche de médiation développée par l'ECC pour tenter de débloquent l'impasse sécuritaire actuelle ?

- Dans quelle mesure les paradigmes théoriques de la « paix institutionnelle » de Roland Paris et de la « transformation des relations » de Funk & Said permettent-ils d'évaluer la pertinence et de cerner les limites de cette médiation ecclésiale ?

Cette recherche poursuit l'objectif général d'analyser de manière critique la contribution de l'Eglise du Christ au Congo à la recherche d'une paix durable dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Pour y parvenir, l'étude se fixe les objectifs spécifiques suivants :

- Etablir une cartographie précise des acteurs (étatiques, non étatiques, masqués) et analyser les enjeux de prédation qui alimentent la machine de guerre.
- Expliciter les stratégies concrètes de médiation de l'ECC, notamment à travers ses concepts de dialogue inclusif, de non-violence active et de pacte social.
- Evaluer la viabilité de ces stratégies en les soumettant aux modèles théoriques de l'institutionnalisation préalable et de la transformation profonde des relations humaines.

Sur le plan méthodologique, cette étude adopte une approche mixte, alliant rigueur quantitative et finesse qualitative. Cette recherche privilégie une posture d'objectivité par une « prise de distance critique » vis-à-vis des intérêts partisans, conformément aux préceptes épistémologiques d'Alvaro Pires (1997). La recherche utilise une méthode analytique pour déconstruire les racines du conflit à l'aide de l'outil de « l'arbre à conflit », tout en mobilisant une méthode comparative pour confronter les actions de l'ECC aux standards internationaux de médiation. Les données qualitatives proviennent d'une analyse documentaire exhaustive et d'investigations de terrain. L'étude s'appuie notamment sur une série d'entretiens, dont une enquête de référence menée auprès d'experts locaux et de leaders communautaires à Beni, permettant de saisir le décalage entre les discours de paix officiels et le recours désespéré des populations à des mécanismes d'autodéfense ou à des pratiques syncrétiques de protection.

Enfin, l'ensemble de cette démonstration s'organise autour d'un double ancrage théorique qui sert de filtre analytique :

- La théorie de Roland Paris (« Institutionnaliser avant de libéraliser ») : Ce modèle définit la consolidation de la paix comme un processus visant à créer des structures étatiques et sociales stables avant toute ouverture démocratique ou économique majeure. Pour Paris (1997, p. 82), « il s'agit de prévenir le retour de la violence en dotant le milieu post-conflit d'une armature institutionnelle ». Ce pilier permettra d'évaluer si la médiation de l'ECC possède une réelle portée structurelle ou si elle demeure une réponse palliative à l'absence de l'Etat de droit.
- L'approche de Funk et Said (« Transformation des conflits ») : Ce paradigme postule que la paix ne peut être durable que si elle s'attaque aux racines psychologiques et culturelles de la discorde. En capitalisant sur le rôle de la foi et des valeurs spirituelles (Funk, 2002), cette approche vise à transformer les relations de méfiance en rapports de coopération. Elle servira de grille de lecture pour analyser la « paix intérieure » et le « civisme prophétique » prônés par l'ECC comme des instruments de résilience et de reconstruction du contrat moral entre les citoyens.

I. Analyse criminologique du conflit à l'Est

L'analyse criminologique des conflits à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) impose de dépasser la simple lecture d'un affrontement militaire classique pour embrasser la complexité d'une criminalité systémique et transnationale. Dans le cadre d'une criminologie de la réaction sociale, il s'agit d'observer comment les structures de pouvoir, les acteurs informels et les mécanismes de labellisation s'articulent pour maintenir un état de violence permanente. Cette section déconstruit la mécanique du conflit en examinant les réseaux d'influence, les logiques de profit et les racines sociétales de la violence.

1.1. La cartographie des acteurs : Des belligérants visibles aux acteurs cachés

La scène conflictuelle de l'Est de la RDC est peuplée d'une multiplicité d'acteurs dont les intérêts s'entrecroisent, créant ce que la criminologie appelle des "zones de non-droit" ou "zones grises". Pour comprendre la récurrence des hostilités, il faut distinguer cinq strates d'intervenants.

1.1.1. Les belligérants de première ligne (Acteurs principaux)

Ce sont les acteurs directement engagés dans les combats. On y retrouve les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et les mouvements rebelles structurés comme l'AFC/M23. Leur intérêt est le contrôle territorial, mais ce contrôle est souvent le préalable nécessaire à l'exploitation économique.

L'observation des dynamiques de terrain montre que ces acteurs de première ligne fonctionnent souvent selon une logique de symbiose conflictuelle. Les affrontements ne visent pas toujours l'annihilation de l'adversaire, mais plutôt la renégociation des périmètres d'influence sur les ressources locales. Les belligérants s'installent dans une routine de confrontation qui justifie l'état de siège ou le maintien de zones d'administration rebelle.

Au sein de ces forces, on observe une fragmentation des commandements. Les unités militaires, qu'elles soient régulières ou rebelles, développent une autonomie de subsistance. Cela signifie que le soldat ou le milicien ne répond plus seulement à une hiérarchie politique, mais à une nécessité immédiate de prédation sur la population civile pour financer sa propre survie et celle de ses proches.

La réaction sociale face à ces acteurs est marquée par une profonde ambiguïté. Dans certaines zones, les groupes armés sont labellisés comme des « protecteurs communautaires » contre d'autres groupes perçus comme « étrangers ». Ce processus de labellisation communautaire légitime la présence des belligérants et rend extrêmement difficile l'intervention des mécanismes de paix traditionnels, car l'agresseur d'un groupe est le sauveur d'un autre.

1.1.2. Les acteurs de soutien (Acteurs secondaires)

Il s'agit des alliances régionales. Le Kenya, l'Ouganda, le Burundi et le Rwanda interviennent souvent sous couvert de sécurisation de leurs frontières. Cependant, la criminologie du conflit suggère que ces interventions servent de paravent à des stratégies d'influence politique et de captation de ressources. Ces acteurs secondaires alimentent le conflit par un flux constant de logistique et de légitimation politique. En offrant des bases arrière ou des plateformes de négociation, ils permettent aux belligérants de première ligne de se régénérer après chaque défaite apparente. Le conflit devient alors un outil diplomatique utilisé pour peser dans les rapports de force au sein de la région des Grands Lacs.

On observe également une sous-traitance de la violence. Les puissances régionales utilisent parfois des groupes armés locaux comme des mandataires pour mener des opérations sans s'engager directement. Cette stratégie permet de maintenir une instabilité gérable qui facilite le pillage des ressources tout en évitant les sanctions directes de la communauté internationale. La réaction de la population face à ces acteurs est teintée d'une méfiance historique. Les interventions étrangères sont systématiquement analysées comme des tentatives d'occupation territoriale ou de balkanisation. Cette lecture populaire alimente un sentiment de résistance qui, paradoxalement, peut pousser les civils à soutenir des milices locales radicalisées, renforçant ainsi le cycle de la violence de proximité.

1.1.3. Les multinationales et les "acteurs cachés"

C'est ici que réside la véritable complexité. Derrière les fusils se cachent des entités économiques puissantes. Des entreprises comme Banro Mining Corporation ou Anglo Gold Ashanti, bien qu'opérant légalement, se retrouvent au cœur d'un écosystème où la présence de groupes armés sécurise paradoxalement certains sites miniers au détriment de l'Etat. Ces "acteurs cachés" tirent profit de l'instabilité qui maintient les prix d'extraction bas et l'opacité des transactions élevée. Mweze Cirhuza *et al.* (2022, p.45) émettent que « l'influence des multinationales et de certaines missions diplomatiques transforme le conflit en un marché où la paix n'est pas forcément l'option la plus rentable ». Le fonctionnement de ces multinationales repose sur une déconnexion volontaire entre le site d'extraction et le siège social. A travers des cascades de filiales et de sous-traitants, elles parviennent à s'approvisionner en minerais issus de zones de conflit sans assumer la responsabilité pénale ou morale des massacres commis pour le contrôle de ces sites. Le "minerai du sang" est ainsi blanchi avant d'atteindre les marchés financiers globaux.

Dans cette strate, on retrouve également des agents commerciaux informels, souvent appelés « négociants », qui font le pont entre les seigneurs de guerre et les comptoirs d'achat. Ces individus agissent comme des catalyseurs de criminalité économique,

facilitant la conversion du butin de guerre en capital monétaire utilisable dans le système bancaire international, souvent avec la complicité tacite d'institutions financières peu regardantes. La réaction sociale à l'égard de ces acteurs cachés est quasi inexistante sur le plan local, car leur action est immatérielle pour le villageois de Beni ou de Masisi. L'ennemi identifié reste celui qui porte l'arme, tandis que le donneur d'ordre financier demeure invisible. Cette invisibilité des acteurs dominants de la chaîne criminelle constitue le principal obstacle à une résolution systémique du conflit.

1.2. L'économie politique du crime : La prédation minière comme moteur de la récurrence

La criminologie environnementale et l'éconocriminologie permettent d'analyser le conflit non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen de production. L'Est de la RDC est victime d'un « paradoxe des ressources ».

1.2.1. La militarisation de l'extraction

Le moteur de la récurrence est une militarisation des chaînes d'approvisionnement. La prédation minière fonctionne selon un cycle simple : Occupation, exploitation, exportation.

En effet, l'occupation des sites miniers n'est pas un acte de guerre désordonné, mais une opération logistique ciblée. Les groupes armés disposent de cartographies précises des gisements. Une fois le site conquis, la structure militaire se transforme en administration minière informelle : elle installe des barrières de péage, délivre des « permis d'exploiter » artisanaux et impose une redevance sur chaque gramme de minerai extrait. L'exploitation elle-même repose sur une forme de criminalité de coercition. Les populations civiles, faute d'autres moyens de subsistance, sont contraintes de travailler dans des conditions dégradantes sous la surveillance de miliciens. Ce travail forcé n'est pas seulement une violation des droits humains, c'est le socle de rentabilité d'une industrie de guerre qui ne supporte aucun coût salarial ni aucune norme de sécurité.

Somme toute, l'exportation utilise des circuits de contrebande hautement sophistiqués. Le minerai traverse les frontières poreuses à dos d'homme, par pirogue ou par petits avions de brousse pour rejoindre des centres de traitement dans les pays limitrophes. Une fois là-bas, il reçoit de nouveaux documents d'origine, rendant impossible toute traçabilité efficace par les mécanismes de certification internationale, qui sont souvent contournés par les pratiques corruptives des agents de contrôle.

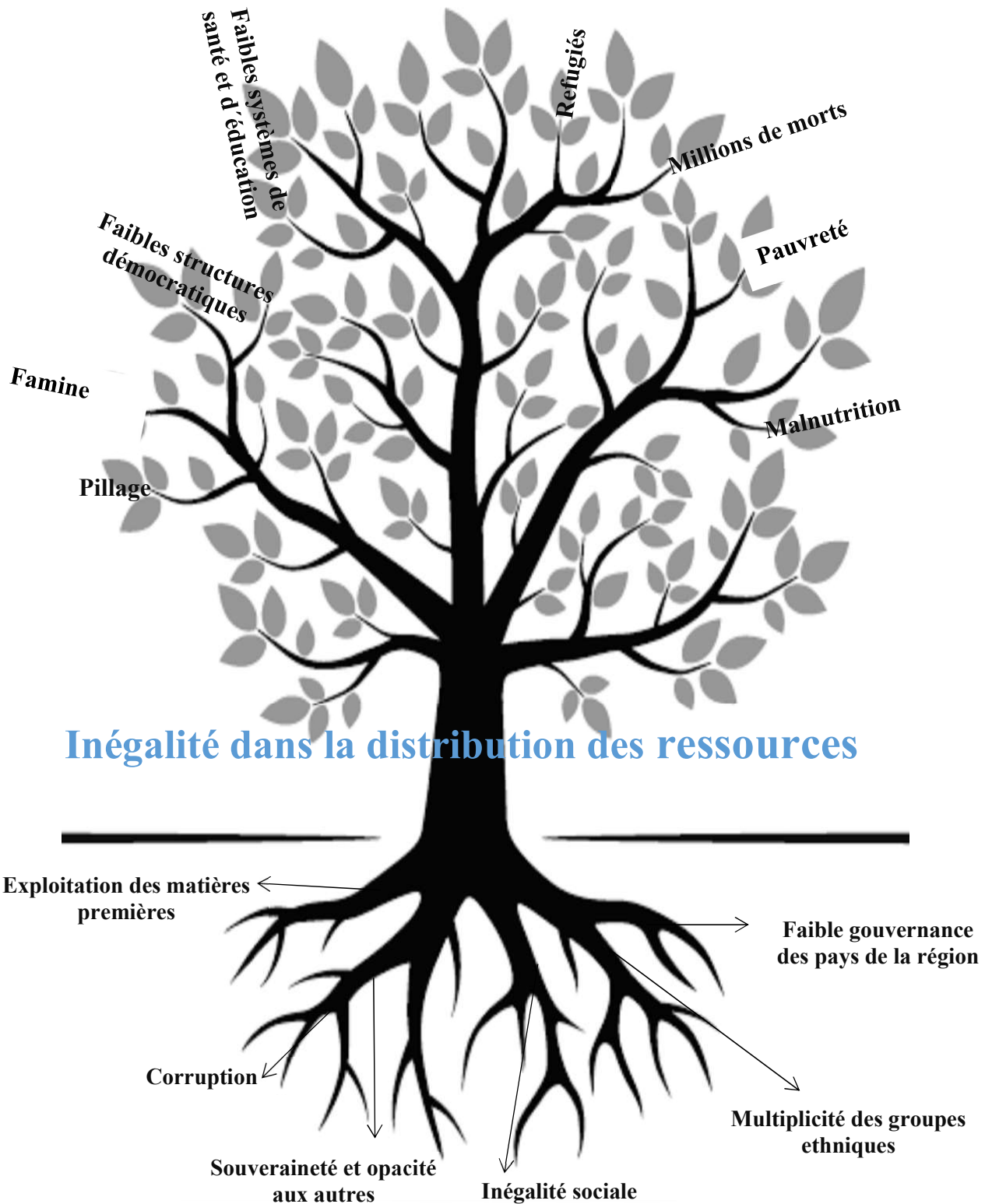
1.2.2. La rationalité du profit criminel

Jacquemot (2025) démontre que le conflit s'auto-finance. L'or, facile à transporter et difficile à tracer, est la devise de la guerre. Cette économie politique crée une "professionnalisation de la violence" : pour de nombreux jeunes, rejoindre un groupe armé est la seule perspective économique viable dans un système où l'Etat est absent. La guerre n'est plus une rupture de l'ordre, elle est devenue l'ordre économique dominant. La décision de prendre les armes répond ici à une rationalité économique individuelle. Dans un contexte de pauvreté extrême, le fusil devient un « capital » permettant d'accéder à la rente minière ou au racket routier. Le chef de guerre ne recrute pas sur une base idéologique, mais sur sa capacité à offrir un salaire, une ration alimentaire et une impunité face à la loi.

Cette rationalité s'étend aux élites politiques et militaires urbaines. La poursuite des hostilités justifie des budgets sécuritaires massifs qui sont régulièrement détournés. La guerre devient une rente de situation pour une classe dirigeante qui, tout en prônant officiellement la paix, trouve un intérêt financier personnel dans le maintien d'un chaos contrôlé qui empêche toute reddition de comptes. Conséquence, le profit criminel se normalise au sein de la société. Des commerces légitimes, des agences de transport et même certaines organisations locales finissent par dépendre de l'argent injecté par l'économie de guerre. Ce phénomène de blanchiment social de l'argent du crime rend la réaction sociale contre le conflit très faible, car une partie de la population craint l'effondrement économique que provoquerait une paix totale et soudaine sans alternative de développement.

1.3. L'arbre à conflit : Analyse des causes profondes

Pour comprendre pourquoi le tronc de la violence reste vigoureux, il faut examiner les racines souterraines qui nourrissent la crise. L'outil de l'arbre à conflit permet d'identifier trois racines majeures.



1.3.1. La racine foncière : Le sol comme enjeu de survie

La question de la terre est au cœur de chaque massacre. La superposition du droit coutumier (chefs de terres) et du droit moderne (Etat) crée une insécurité juridique permanente. La spoliation des terres villageoises par des élites militaires ou des colonies de peuplement transforme chaque litige foncier en une étincelle identitaire. L'accès à la terre est la condition première de l'existence biologique et sociale en milieu rural. Or, le foncier est devenu l'objet d'une compétition féroce entre les populations autochtones, les déplacés de guerre et les nouveaux acquéreurs liés aux régimes politiques. Cette saturation de l'espace génère des micro-conflits qui dégénèrent systématiquement en affrontements armés dès qu'une milice propose son arbitrage.

On observe un phénomène de « nettoyage foncier ». Les groupes armés déplacent les populations par la terreur pour libérer des pâturages ou des zones agricoles au profit de leurs soutiens financiers. Ces terres sont ensuite revendues avec des titres de propriété douteux, créant un contentieux insoluble qui garantit la violence future lors du retour éventuel des anciens occupants.

La réaction sociale face à cette spoliation est l'organisation en comités d'autodéfense. Ces groupes, nés pour protéger le champ familial, finissent par se transformer en milices mobiles qui, à leur tour, s'attaquent aux voisins pour compenser leurs propres pertes. Le sol, de ressource nourricière, devient le terreau d'une haine intergénérationnelle que les accords de paix de haut niveau ne parviennent jamais à traiter.

1.3.2. La racine identitaire : La fabrique de l'ennemi

Le conflit est souvent habillé d'une rhétorique ethnique. L'enjeu identitaire, notamment la question de la "congolité" de certains groupes, est utilisé par les belligérants pour mobiliser les masses. La haine de l'autre devient un outil de contrôle social. En criminologie, cela correspond au processus de "stigmatisation et d'exclusion" qui facilite le passage à l'acte violent. L'identité est ici instrumentalisée comme une ressource de guerre. Les leaders d'opinion et les seigneurs de guerre construisent des discours de haine qui présentent l'autre groupe comme un prédateur ou un envahisseur. Ce processus de déshumanisation est essentiel pour permettre aux combattants de commettre des atrocités sans ressentir de culpabilité, puisque la victime est labellisée comme « non-humaine » ou « étrangère ».

Cette racine s'alimente de la mémoire des conflits passés. Chaque massacre commis par un groupe identitaire devient la justification du massacre suivant commis par le groupe adverse au nom de la « légitime défense ». Cette comptabilité macabre des victimes nourrit une réaction sociale de repli communautaire où la solidarité ne s'exerce plus qu'au sein de l'ethnie, détruisant le tissu social national.

Qui plus est, la fabrique de l'ennemi est entretenue par les réseaux sociaux et certains médias locaux. La diffusion instantanée de rumeurs ou de fausses informations sur des mouvements de troupes « ennemis » crée une paranoïa collective. Cette réaction sociale d'alerte permanente maintient la population dans un état de stress qui rend toute approche de réconciliation suspecte aux yeux des extrémistes de chaque bord.

1.3.3. La racine de la gouvernance

Le tronc de notre arbre à conflit est l'inégalité dans la distribution des ressources. La faible gouvernance et les pratiques corruptives systémiques au sein des institutions de sécurité (police, armée, ANR, CNS, etc.) empêchent toute régulation. Lorsque l'Etat ne peut protéger son territoire, il perd sa légitimité, laissant le champ libre aux "seigneurs de guerre" qui se présentent comme des substituts d'autorité.

L'effondrement de la gouvernance se manifeste par une privatisation de la force publique. Dans de nombreuses localités, le policier ou le militaire n'est plus l'agent de la loi, mais un acteur économique qui doit « se débrouiller » en rackettant les citoyens. Cette déviance institutionnelle pousse la population à ne plus voir l'Etat comme une solution, mais comme un prédateur supplémentaire, ce qui légitime le recours à des forces alternatives.

Les pratiques corruptives au sein de la chaîne judiciaire garantissent l'impunité des acteurs dont la puissance politique ou financière paralyse la réaction pénale classique. Les rares arrestations sont souvent suivies de libérations inexplicables, ce qui discrédite totalement le système pénal. En réaction, la société civile développe une « justice de la rue » ou s'en remet à des tribunaux

coutumiers et religieux, créant une fragmentation de la norme sociale et juridique. De plus, la faillite de l'Etat s'accompagne d'un manque total de services sociaux de base (santé, éducation). Ce vide est comblé par des groupes armés ou des églises qui se substituent à l'administration pour offrir des soins ou une instruction, mais souvent au prix d'une allégeance idéologique. La population devient ainsi captive de structures non étatiques qui utilisent le besoin social pour recruter et perpétuer le conflit.

L'analyse criminologique révèle que la récurrence du conflit à l'Est n'est pas le résultat d'un échec de la paix, mais la réussite d'un système criminel hautement organisé. La "paix" telle qu'on l'entend classiquement (absence de tirs) est contradictoire avec les intérêts des acteurs de la prédation. Le conflit est devenu une structure sociale où :

- Les victimes (veuves, orphelins, déplacés) sont des "dommages collatéraux" acceptés par le système. Leur souffrance n'est pas vue comme un signal d'alarme exigeant un changement, mais comme une constante gérable par l'aide humanitaire internationale qui, elle-même, finit par faire partie de l'économie locale.
- Les coupables sont souvent dilués dans des réseaux transnationaux complexes, rendant la justice pénale internationale inefficace. La réaction sociale de punition est impossible car la responsabilité est émiettée entre le milicien, le politicien, le banquier et le consommateur final.
- Le silence organisationnel des institutions internationales et la complicité tacite des consommateurs mondiaux de technologies (utilisateurs de coltan) ferment la boucle de cette économie du crime. La réaction sociale mondiale est anesthésiée par le besoin technologique, faisant de chaque citoyen du monde un bénéficiaire involontaire de la violence à l'Est de la RDC.

Cette impasse sécuritaire appelle alors une réponse qui dépasse le cadre militaire ou judiciaire classique. Elle nécessite une intervention capable de s'attaquer au "contrat moral" et à la "transformation des relations" profondes au sein de la communauté. C'est précisément à ce stade que l'approche de l'ECC, analysée au prisme de Roland Paris et Funk & Said, prend tout son sens en tant que tentative de réhabilitation d'une réaction sociale pacifique.

II. L'engagement de l'ECC : entre prophétisme et diplomatie de paix

L'intervention de l'Eglise du Christ au Congo (ECC) dans l'arène des conflits à l'Est ne s'analyse pas comme une simple action caritative, mais comme une tentative de réhabilitation de la réaction sociale face à la faillite de l'Etat. En se plaçant à l'intersection du spirituel et du politique, l'ECC déploie une "diplomatie de la base" qui cherche à rompre le cycle de la prédation par la restauration d'un contrat moral. Cette section examine la structure de cet engagement, entre initiatives diplomatiques de haut niveau et réalités brutales du terrain.

2.1. L'approche de l'ECC/CENCO : Le dialogue de Goma (2025) et le pacte social

Dans le contexte de l'impasse sécuritaire de 2025, l'ECC, en collaboration étroite avec la CENCO (Conférence Episcopale Nationale du Congo), a initié une démarche de médiation directe visant à briser le mur de silence entre les belligérants et les populations civiles.

2.1.1. La médiation de Goma (2025) : Une diplomatie de la présence

Le 12 février 2025, alors que la ville de Goma était sous la menace directe d'une occupation totale par l'AFC/M23, une délégation de haut niveau des confessions religieuses s'est rendue sur place. Cette démarche, qualifiée de "médiation de la présence", visait à ouvrir un couloir de dialogue là où les armes imposaient un monologue de violence. Pour l'ECC, il ne s'agissait pas de légitimer la rébellion, mais d'exercer sa mission prophétique en confrontant les acteurs de la violence à la réalité humaine des victimes.

Cette initiative a cependant provoqué une réaction sociale polarisée. Une partie de l'opinion publique, chauffée par un nationalisme radical, a interprété cette main tendue comme une trahison de la patrie. En criminologie de la réaction sociale, ce phénomène illustre la difficulté de l'acteur religieux à rester "au milieu du village" : en temps de guerre, la neutralité est souvent labellisée comme une complicité. L'ECC a dû naviguer entre sa fidélité à l'Etat et son impératif de sauvegarde de la vie humaine.

Cette visite de Goma a mis en exergue la limite des approches purement institutionnelles. Si l'Eglise a pu obtenir des trêves humanitaires temporaires, elle s'est heurtée à l'inflexibilité des "acteurs cachés" mentionnés au point précédent. La diplomatie

ecclésiastique, bien que capable de mobiliser les cœurs, peine encore à peser sur les réseaux financiers transnationaux qui alimentent les rebelles.

2.1.2. Le pacte social pour le vivre-ensemble

Au-delà de l'urgence de Goma, l'ECC a structuré son action à travers le "Pacte Social pour la Paix et le bien vivre ensemble". Ce document ne se contente pas de demander l'arrêt des hostilités ; il propose une refonte des relations sociales dans la région des Grands Lacs. Il vise à transformer la méfiance intercommunautaire en une force de cohésion citoyenne, s'attaquant ainsi à la racine identitaire du conflit.

Le Pacte Social fonctionne comme un outil de contre-labelisation. Là où les seigneurs de guerre étiquètent l'autre comme "ennemi" ou "étranger", l'Eglise tente de réintroduire le label de "frère" ou de "citoyen co-responsable". C'est une tentative de reconstruction de la norme sociale par le bas, en impliquant les chefs coutumiers, les associations de femmes et les mouvements de jeunes dans un processus de dialogue scientifique et citoyen permanent. L'objectif de ce pacte est de créer une masse critique de citoyens refusant de collaborer avec l'économie de guerre. En promouvant la transparence et la redevabilité, l'ECC tente d'assécher le recrutement des milices. Malgré cela, la mise en œuvre de ce pacte se heurte à la précarité extrême : il est difficile de prôner un pacte social à un individu dont la survie dépend précisément de la rupture de ce pacte (pillage, racket).

2.2. Les défis du terrain

Si les sommets de Goma et les documents stratégiques dessinent une voie pacifique, la réalité vécue par les fidèles dans les zones de conflit (Beni, Ituri, Masisi, etc) révèle une fracture profonde entre la doctrine officielle de l'Eglise et les stratégies de survie populaires.

2.2.1. La non-violence prophétique face à la menace de mort

L'ECC prône officiellement la non-violence active, s'inspirant de l'Évangile ainsi que des paradigmes de Gandhi et de Martin Luther King. Cette approche demande aux fidèles de résister à l'oppression sans prendre les armes, en utilisant la force morale et la dénonciation prophétique. C'est une tentative de briser le cycle de la violence par le refus de la réciprocité criminelle. Néanmoins, cette doctrine est mise à rude épreuve par la cruauté des massacres. Lorsque les institutions étatiques ne protègent plus, la non-violence peut être perçue comme une forme de passivité suicidaire. Les pasteurs locaux se retrouvent dans une impasse pastorale : comment prêcher le "ne tuez point" à une communauté qui se fait exterminer chaque nuit ? Cette tension crée une crise de crédibilité pour le discours institutionnel de l'Eglise auprès des populations les plus exposées.

Qui plus est, la non-violence est parfois instrumentalisée par les belligérants. Certains groupes armés utilisent le calme des communautés religieuses pour s'installer et exploiter les ressources sans résistance. La réaction sociale de l'Eglise est alors piégée : son refus des armes est perçu par les miliciens comme une faiblesse à exploiter, et par les jeunes locaux comme une démission face au devoir de protection.

2.2.2. Le recours des fidèles à l'autodéfense : Gri-gri et sorcellerie

Face au sentiment d'abandon par l'Etat et à l'impuissance perçue de la prière classique, de nombreux fidèles recourent à des mécanismes d'autodéfense hybrides. On observe une résurgence des pratiques syncrétiques où le sacré chrétien se mélange à la sorcellerie traditionnelle et aux "gri-gri" protecteurs. Les jeunes, y compris ceux issus de l'ECC, rejoignent des groupes "Wazalendo" (patriotes) qui prétendent posséder une invulnérabilité mystique face aux balles. Ce recours au magico-religieux s'analyse comme une réponse désespérée à une insécurité ontologique. Le "gri-gri" n'est pas seulement un objet de superstition, c'est un outil de réappropriation du pouvoir de protection là où l'arme à feu de l'Etat a failli. C'est une réaction sociale informelle qui cherche à rétablir un équilibre de forces face à un ennemi technologiquement ou militairement supérieur. Cette situation place l'ECC devant un défi théologique et sécuritaire majeur. Elle assiste à une érosion de son autorité doctrinale au profit de mouvements messianiques ou de milices mystico-politiques. Certains responsables religieux, pour ne pas perdre leur base, finissent par tolérer ou justifier ces groupes d'autodéfense, créant une zone grise où la mission prophétique de paix se dilue dans la nécessité de la résistance armée populaire.

2.2.3. La fragmentation de la norme pacifique

L'engagement de l'ECC se heurte finalement à une fragmentation de la réaction sociale. D'un côté, le sommet de l'Eglise dialogue avec les ambassades et les rebelles pour obtenir des trêves globales ; de l'autre, la base de l'Eglise s'organise en micro-cellules de résistance ou de survie, parfois en contradiction avec les directives centrales. Cette déconnexion entre le discours de la "paix libérale" (inspiré de Roland Paris) et la pratique de la "paix de survie" (proche des réalités de Funk & Said) constitue le défi majeur de l'engagement ecclésial. Pour que la diplomatie de l'ECC soit efficace, elle doit réussir à réintégrer ces réactions sociales informelles (autodéfense) dans un cadre de paix institutionnalisé, tout en offrant une alternative crédible à la sécurité mystique. L'ECC agit donc comme un amortisseur social dans un environnement de violence extrême. Son engagement oscille entre une diplomatie de haut niveau qui cherche à influencer les structures (Roland Paris) et une présence de terrain qui tente de transformer les cœurs et les peurs (Funk & Said). La réussite de cette médiation dépendra de sa capacité à transformer l'autodéfense désespérée en un engagement citoyen pour la justice sociale.

III. Discussion théorique : contextualisation des modèles de paix

Cette discussion théorique constitue le cœur analytique de notre étude. Elle vise à confronter les actions de l'Eglise du Christ au Congo aux modèles de paix internationaux afin d'en évaluer la pertinence et les limites. En croisant la dimension structurelle de Roland Paris et la dimension relationnelle de Funk & Said, l'étude tentera de comprendre si la médiation ecclésiale peut réellement briser l'impasse sécuritaire à l'Est de la RDC.

3.1. L'approche Funk & Said : La religion comme paradigme de transformation intérieure

Pour Nathan C. Funk et Abdul A. Said, la résolution de conflit ne peut être pérenne si elle ignore la dimension spirituelle et culturelle des acteurs. Dans le contexte de l'Est de la RDC, l'approche de l'ECC s'inscrit parfaitement dans cette vision de la transformation des relations humaines.

3.1.1. La foi comme moteur de désescalade

L'engagement de l'ECC à Goma en 2025 illustre le paradigme de la « paix intérieure » prôné par Funk & Said. Ces auteurs postulent que les conflits sont d'abord des ruptures dans la relation verticale avec le divin avant d'être des ruptures horizontales entre humains. En appelant les belligérants à une « conversion prophétique », l'ECC tente de toucher un ressort que la diplomatie classique néglige : la conscience morale. Là où l'ONU parle de « cessez-le-feu », l'Eglise parle de « repentance » et de « réconciliation ».

3.1.2. Médiation interculturelle et identitaire

Funk & Said insistent sur la nécessité de transformer les racines identitaires du conflit. L'ECC utilise son ancrage dans toutes les ethnies de la région pour agir comme un pont interculturel. Elle déconstruit la « fabrique de l'ennemi » en rappelant l'unité de la foi. Cette médiation ne vise pas seulement un accord technique entre chefs de guerre, mais une transformation des perceptions sociales. C'est ici que le « Pacte social » prend tout son sens : il s'agit d'une tentative de réenchanter le vivre-ensemble par des valeurs transcendantes, s'opposant ainsi à la rationalité froide de l'économie de prédation.

3.1.3. Les limites du paradigme spirituel

Toutefois, la criminologie de la réaction sociale rappelle que la transformation intérieure se heurte à la violence matérielle. Comme observé à Beni, lorsque le fidèle est confronté à la mort imminente, la « paix intérieure » de Funk & Said est souvent supplantée par le « gri-gri » de l'autodéfense. La foi devient alors un outil de protection magique plutôt qu'un vecteur de non-violence. L'approche de Funk & Said, bien que profonde, semble parfois désarmée face à des acteurs « cachés » (multinationales) dont la seule religion est le profit financier.

3.2. L'approche Roland Paris : L'échec de la libéralisation sans institutionnalisation

A l'opposé du spectre relationnel, Roland Paris propose une critique structurelle de la consolidation de la paix. Sa thèse « Institutionnaliser avant de libéraliser » permet de comprendre pourquoi les multiples tentatives de paix en RDC, souvent centrées sur les processus électoraux, ont échoué.

3.2.1. Le piège de la libéralisation prématurée

Paris argumente que l'introduction soudaine d'une compétition politique (élections) et économique (marché libre) dans un milieu sortant de conflit agit souvent comme un accélérateur de violences. En RDC, les cycles électoraux ont souvent ravivé les tensions identitaires à l'Est, car les institutions de sécurité (armée, police, justice) n'étaient pas assez solides pour canaliser les mécontentements. L'ECC se retrouve ainsi à panser les plaies de processus politiques que le cadre de Paris aurait qualifiés de précipités.

3.2.2. La carence des structures de sécurité

L'analyse criminologique du point précédent a révélé un Etat prédateur. Roland Paris souligne qu'une paix stable nécessite d'abord des institutions administratives crédibles. La médiation de l'ECC, bien qu'efficace socialement, ne peut se substituer à la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Si l'Eglise réussit à obtenir un accord de Goma, celui-ci reste fragile car il n'existe aucune "institution de garantie" pour le faire respecter. L'approche de Paris met l'ECC devant ses limites : l'Eglise peut créer le climat de paix, mais elle ne peut pas construire l'armature de l'Etat à elle seule.

3.2.3. L'ECC comme institution supplétive

Dans la vision de Paris, l'ECC finit par jouer un rôle d'institution de substitution. En l'absence de services étatiques, c'est l'Eglise qui gère les écoles, les hôpitaux et la justice de proximité. Cette situation est paradoxale : l'Eglise renforce la résilience sociale, mais elle dédouane parfois l'Etat de ses responsabilités régaliennes, retardant l'institutionnalisation formelle nécessaire à une paix durable selon le modèle de Paris.

La synthèse de ces deux modèles permet de définir l'action de l'ECC comme une recherche de la « paix positive », un concept cher à Johan Galtung que Roland Paris et Funk & Said complètent chacun à leur manière. Pour l'ECC, la paix n'est pas seulement l'absence de tirs (paix négative), mais la présence de la justice (paix positive). En dénonçant le "système pharaonique" de prédation minière, l'Eglise rejoint la nécessité d'économies productives prônée par Paris, tout en y injectant l'impératif moral de justice sociale. La médiation ecclésiale opère une désaliénation identitaire du belligérant ; elle ne vise pas uniquement la soumission à la norme légale, mais une resocialisation par l'appartenance au sein d'une communauté de partage qui se substitue aux réseaux de prédation.

3.3.2. La triangulation relationnelle : Etat, Eglise, Citoyen

La vision de l'ECC tente d'opérer une synthèse : elle demande à l'Etat d'être fort et protecteur (Paris) tout en demandant au citoyen d'être réconcilié et responsable (Funk & Said). Le Pacte Social est le point de jonction : c'est un outil institutionnel (Paris) qui repose sur une adhésion de foi et de cœur (Funk & Said). Il s'agit d'une "institutionnalisation par le bas".

Finalement, l'engagement de l'ECC à l'Est de la RDC est une réponse hybride à une impasse complexe. Si Roland Paris avertit que sans institutions étatiques, l'effort est vain, Funk & Said rappellent que sans transformation des relations, les institutions resteront des coquilles vides. L'ECC tente d'occuper cet espace médian, mais elle reste vulnérable à la "réaction sociale" de survie des fidèles (autodéfense) qui témoigne de l'urgence d'une protection physique que seule une force régalienne, enfin réformée, pourra assurer.

IV. Perspectives

L'analyse de l'engagement de l'Eglise du Christ au Congo face à l'impasse sécuritaire à l'Est de la RDC révèle une dynamique de résistance éthique au cœur d'un système criminel globalisé. Cette conclusion synthétise les enseignements de notre étude en

ouvrant sur les défis structurels qui conditionnent la réussite d'une paix durable dans une région où la violence est devenue un mode de gouvernance informel.

4.1. Limites de l'action ecclésiale face aux multinationales

L'une des conclusions majeures de cette recherche criminologique est le décalage de puissance entre les acteurs religieux et les forces de la mondialisation extractiviste. Si l'ECC possède une autorité morale sur les belligérants locaux, elle se heurte à un « mur d'invisibilité » dès lors qu'il s'agit d'influencer les acteurs cachés qui tirent les ficelles financières du conflit.

La médiation de l'ECC, telle qu'analysée au prisme de Funk & Said, repose sur la relation humaine et la parole donnée. Or, les multinationales et les réseaux de blanchiment de minerais opèrent dans une sphère dématérialisée où la morale prophétique a peu de prise. Le « silence organisationnel » de ces entités face aux massacres constitue la limite ultime de la diplomatie ecclésiale. Les centres de décision économique, situés à des milliers de kilomètres du théâtre des opérations, restent hermétiques aux appels à la conversion intérieure, privilégiant une rationalité de profit qui prospère précisément grâce à l'absence de régulation et de paix.

Pendant que l'Eglise tente de restaurer un contrat social local par le dialogue et le pardon, les acteurs transnationaux maintiennent un « contrat de prédation » global. La capacité de l'ECC à influencer les centres de décision à Londres, Toronto ou Pékin reste marginale, ce qui laisse le conflit s'auto-alimenter par le haut malgré les efforts de pacification par le bas. Cette déconnexion géographique et juridique permet aux multinationales de jouir d'une impunité structurelle, car elles ne sont jamais directement confrontées à la réaction sociale des victimes congolaises, protégées qu'elles sont par des architectures juridiques complexes et des paradis fiscaux.

On observe enfin que l'ECC peine à contrer l'attrait financier que les multinationales exercent, même indirectement, sur les populations locales. Lorsque ces entreprises créent des emplois précaires ou financent des projets sociaux de façade, elles fragmentent la solidarité communautaire que l'Eglise tente de bâtir. En criminologie de la réaction sociale, cela s'interprète comme une forme de « neutralisation » des valeurs éthiques par l'avantage matériel immédiat. L'Eglise se retrouve alors seule à prôner une éthique de vie face à une puissance économique qui, en offrant des miettes de développement, achète le silence des opprimés et discrédite le discours de résistance prophétique.

4.2. Nécessité d'une justice distributive pour briser le cycle pharaonique

La récurrence des conflits à l'Est ne pourra être stoppée par de simples accords de cessez-le-feu ou des exhortations à la paix. La criminologie de la réaction sociale démontre que le passage à l'acte violent est intrinsèquement lié au sentiment d'injustice et d'exclusion économique qui caractérise la gestion des ressources naturelles en RDC. Comme évoqué dans le cadre théorique, le « cycle pharaonique » est celui d'une accumulation de richesses par une élite au prix de l'oppression des masses. Briser ce cycle exige une transition vers une justice distributive réelle. La paix durable suppose que les dividendes de l'exploitation minière ne servent plus à l'achat d'armes ou au luxe des dirigeants, mais à l'institutionnalisation des structures de santé, d'éducation et de sécurité régaliennes prônées par Roland Paris. Tant que l'exploitation restera exclusive et prédatrice, la violence restera le seul langage de revendication accessible aux laissés-pour-compte de la République.

La « paix positive » de l'ECC doit se traduire par une réappropriation du sol et des ressources par les populations autochtones. Sans une réforme foncière courageuse qui garantit la sécurité de la tenure agricole et une redistribution équitable des revenus miniers, les racines de l'arbre à conflit continueront de produire les feuilles de la violence. La réaction sociale de colère et de révolte des jeunes ne s'éteindra que lorsque le travail honnête deviendra plus rentable que le port d'arme. La justice distributive est ici le mécanisme de désarmement moral indispensable pour rendre le recrutement des milices impossible.

Somme toute, briser le cycle pharaonique demande également une action contre les « profiteurs de guerre » internes. L'ECC doit porter une parole qui dénonce non seulement les multinationales étrangères, mais aussi les élites nationales qui se nourrissent de l'instabilité pour échapper à la redevabilité. La justice distributive implique une transparence totale dans la gestion des contrats miniers et une décentralisation effective des ressources. En l'absence d'une telle réforme, la médiation ecclésiale risque de n'être

qu'un « baume » sur une plaie infectée, traitant les symptômes relationnels sans jamais guérir la pathologie structurelle de l'inégalité.

Conclusion

Cette étude a démontré que l'ECC, à travers sa médiation au prisme des approches de Roland Paris et Funk & Said, tente d'opérer une synthèse impossible entre l'urgence de la vie et la lenteur des réformes structurelles. L'Eglise se place au centre d'une tension dialectique : elle doit à la fois pacifier les cœurs pour arrêter les massacres immédiats et exiger la construction d'un Etat de droit pour prévenir les massacres futurs.

L'impasse sécuritaire à l'Est de la RDC est le reflet d'une crise de gouvernance mondiale où le minerai a plus de valeur que le sang. Si l'Eglise réussit à Goma ou à Beni à maintenir une lueur d'espoir et de dignité, elle ne peut se substituer indéfiniment à l'Etat. La « récurrence » des conflits est un signal d'alarme criminologique : elle indique que le système actuel de gestion des crises, basé sur des interventions militaires épisodiques et des élections précipitées, a échoué. Le diagnostic est clair : la paix ne reviendra que si l'institutionnalisation de l'Etat (Paris) rencontre enfin la transformation éthique du citoyen (Funk & Said).

La perspective de paix réside dans une « triangulation de la responsabilité » qui engage tous les niveaux de la réaction sociale :

1. L'Etat Congolais doit urgemment institutionnaliser sa force et sa justice pour mettre fin à l'impunité et protéger physiquement ses citoyens.
2. L'Eglise doit continuer sa mission de transformation des relations, de veille prophétique et de formation d'une conscience citoyenne réfractaire à la violence.
3. La communauté internationale doit sortir de son hypocrisie et criminaliser effectivement les profits de guerre des multinationales, coupant les racines financières du chaos.

Il faut souligner que la persévérance de l'ECC dans cette médiation, malgré les critiques et les échecs apparents, constitue en soi un acte de foi en la capacité de l'homme congolais à se réconcilier avec lui-même. C'est à ce prix seulement que la « paix intérieure » des fidèles pourra enfin coïncider avec la « paix sociale » du citoyen, transformant la terre de l'Est, de champ de bataille en un espace de prospérité partagée où le bien commun l'emporte définitivement sur la prédation.

Par ailleurs, cette analyse met en lumière la nécessité d'une rupture avec les modèles de paix "prêt-à-porter" qui ignorent les dynamiques de la réaction sociale informelle. En observant le glissement des fidèles vers l'autodéfense mystique (Wazalendo), il appert que la médiation de l'ECC ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la souveraineté sécuritaire. Il ne s'agit plus simplement de prêcher une non-violence doctrinale, mais de transformer cette énergie de résistance brute en un levier de pression civique capable d'exiger la fin des pratiques corruptives qui gangrènent la chaîne judiciaire. La médiation ecclésiale doit donc évoluer vers un rôle de "vigie de l'institutionnalisation", veillant à ce que la reconstruction de l'appareil d'Etat (Paris) ne se fasse pas au détriment de la réconciliation profonde des identités meurtries (Funk & Said).

En définitive, l'avenir de l'Est de la RDC dépend de la capacité des acteurs locaux à briser le "silence organisationnel" des réseaux de prédation transnationaux. La voix de l'ECC, en tant qu'acteur de la société civile globale, possède le potentiel de porter cette réaction sociale au-delà des frontières nationales pour transformer le "minerai de sang" en une ressource de développement partagé. En remplaçant la rationalité du profit criminel par une justice distributive réelle, on assèchera durablement les bassins de recrutement des milices. La paix ne sera alors plus un simple interlude entre deux offensives, mais le socle d'un nouveau contrat social où la dignité humaine redevient la mesure de toute institution.

Références

- [1]. Cirhuza, M., et al. (2022). *Zones grises et acteurs masqués : La géopolitique des ressources à l'Est de la RDC*. Editions du Kivu.
- [2]. Funk, N. C., & Said, A. A. (2002). *Religion and conflict resolution: Paradigms of peace*. In Abdul Aziz Said, Nathan C. Funk, & Ayse S. Kadayifci (Eds.), *Peace and conflict resolution in Islam: Precept and Practice*. University Press of America.
- [3]. Galtung, J. (1996). *Peace by peaceful means: Peace and conflict, development and civilization*. Sage Publications.
- [4]. Jacquemot, P. (2025). *L'économie de la guerre à l'horizon 2026 : Le cas de l'or du conflit en République Démocratique du Congo*. Institut de Prospective Économique.
- [5]. Menocal, A. R., & Kilpatrick, K. (2006). *Peacebuilding and the liberal peace: A critical review*. Overseas Development Institute.
- [6]. Paris, R. (1997). Peacebuilding and the democratization paradox. *International Security*, 21(3), 54-89.
- [7]. Paris, R. (2004). *At war's End: Building peace after civil conflict*. Cambridge University Press.
- [8]. Pires, A. (1997). De quelques obstacles à l'exercice de la distance critique en criminologie. In C. Debuyst, F. Digneffe, & A. Pires (Eds.), *Histoire des savoirs sur le crime et la peine* (Vol. 1). De Boeck.